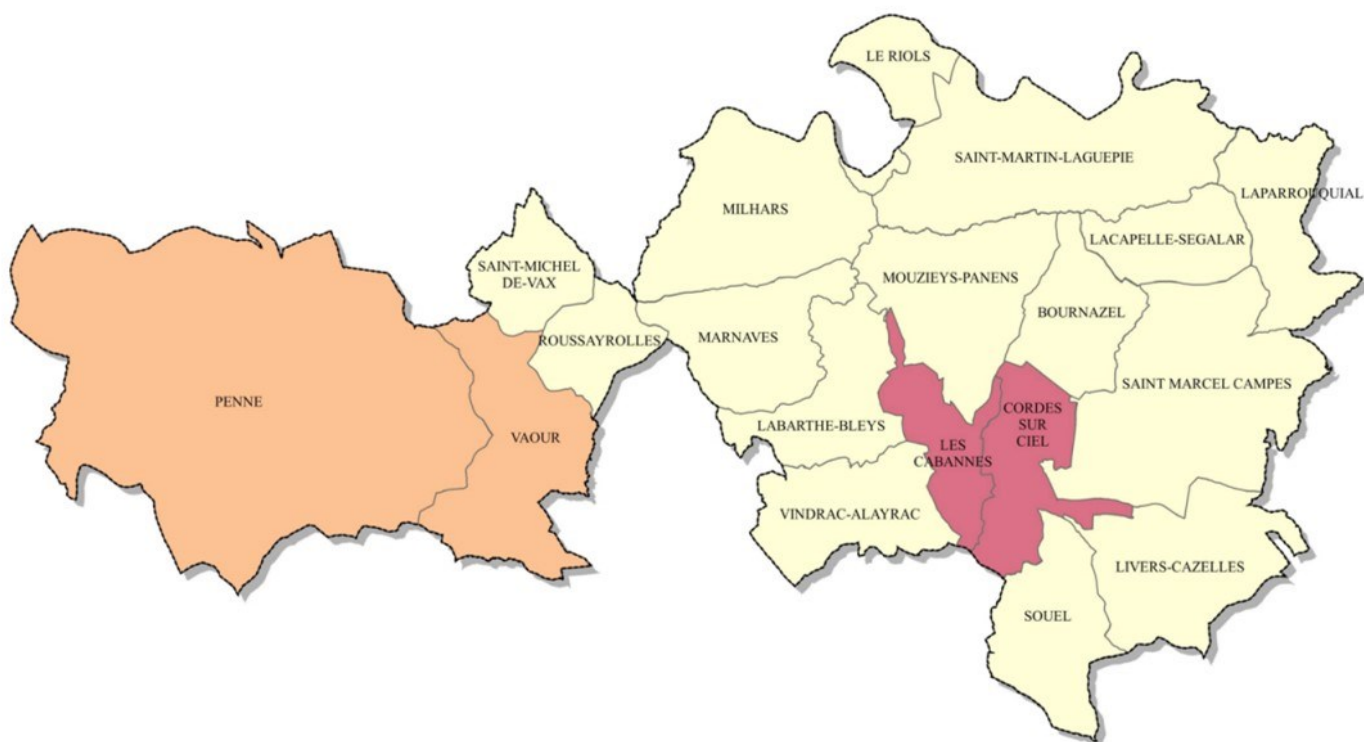


# BILAN 2013-2020



# LES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES

## Aménagement de l'espace

PLUI / plan local d'urbanisme intercommunal

SPANC / service public d'assainissement non collectif

Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire éligible au FAVIL

Investissement et fonctionnement des écoles pré-élémentaires et élémentaires des communes adhérentes

## Action sociale

ESCALE

Espace de Vie Sociale

Maison de Services Au Public

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs

Protection et mise en valeur de l'environnement

Développement Durable

Cuisine Centrale de Fontbonne

Gestion de la restauration scolaire

Actions d'intérêt communautaire liées aux politiques contractuelles

SCOT, Trifyl, PETR, Syndicat Rivière...

Mise à disposition d'un agent d'entretien aux petites communes n'ayant pas d'employé municipal

Prise en charge des cotisations incendie et secours des communes adhérentes

Réalisation de prestations de services ou d'opérations sous mandat

(mise à disposition temporaire d'employés intercommunaux aux communes de la 4C)

# LES SERVICES DE LA 4C



## Le Service Administratif

La Directrice Générale des Services est en charge de l'Administration générale de la 4C, de l'organisation des services, de la relation avec les Élus et les partenaires institutionnels, et de l'ensemble des relations extérieures. Responsable du budget Voirie et du budget OM.

Un agent est chargé de l'administration, de la comptabilité et de la gestion du personnel du Service Général de la 4C.

## Le service des écoles

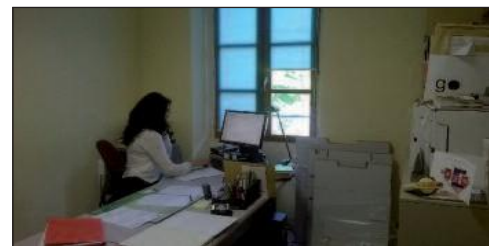
Un agent de la 4C en assure la gestion et coordonne l'action des 20 agents qui travaillent sur les 4 écoles du territoire.

## Service Technique

Une responsable technique est chargée du Service Déchets Ménagers et des services Techniques. Elle est également responsable des plannings et de l'encadrement de l'ensemble du personnel technique.

Trois agents permanents assurent la collecte des déchets ménagers sur le territoire de la 4C.

Deux agents assurent l'entretien de l'ensemble des bâtiments de la 4C et les espaces verts (terrain de foot, base de loisirs).



## Maison de Services au Public - MSAP

Ouverte depuis le 1 avril 2016, La Maison de Services au Public, est l'un de nos services de proximité.

Un agent de la 4C en assure le bon fonctionnement au travers des différentes animations, activités et services qui y sont proposés.

L'équipe de la Maison de Services au Public sera renforcée avant l'été, avec la création d'un poste d'agent administratif.

## Médiathèques

Trois agents assurent l'accueil de ces deux services, un sur VAOUR, à la médiathèque Noël Richard et deux sur CORDES, à la médiathèque du Pays Cordais.

## Cuisine Centrale Fontbonne

La cuisine centrale se situe en Forêt de Grésigne, sur la commune de Penne.

Trois agents élaborent tous les jours la totalité des repas qui sont ensuite transportés par nos services vers les écoles de la Communauté de Communes.

**L'effectif global du personnel de la 4C se compose de 45 agents travaillant sur l'ensemble des services, dont 20 au service des écoles.**



Au titre de la Politique de Service au Public, sont d'intérêt communautaire :

*La Maison de Services Au Public située à Les Cabannes.  
Les services de la petite enfance (enfants de moins de 6 ans) et de l'enfance/jeunesse (enfants de plus de 6 ans)*

*Les actions en direction des personnes âgées : l'association C'Vital.*

*Le soutien financier au fonctionnement de l'association gérontologique C'Vital.*

*Les Maisons Partagées de MILHARS et de PENNE gérées par l'association C'Vital  
L'Espace de Vie Sociale à Les Cabannes « L'ESCALE »  
L'Espace de Vie Sociale du Causse porté par l'association Familles Rurales de VAOUR  
Les actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse au travers du « Contrat Enfance Jeunesse » CAF-MSA*

*Le Centre de loisirs - Arc en Ciel*

*La Crèche - La Coccinelle*

*Le CLAE de l'école Francis Dupas de Vaour*

*Le Jardin d'enfants de Milhars*

*Les Agences Postales de Les Cabannes, Cordes, Penne, Milhars, Vaour*

## Crèche associative LA COCCINELLE

Au-delà de sa fonction d'accueil d'enfants et de mode de garde, la Coccinelle est depuis toujours un lieu de rencontres et d'échanges entre de nouvelles familles venues vivre dans nos villages et les jeunes parents issus des familles de "souche".

L'encadrement est assuré par des professionnels de la Petite Enfance : éducatrice de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture. Consultations gratuites des nourrissons une fois par mois, par un médecin P.M.I.



## ALAE de Vaour, Centre de loisirs

A l'école de Vaour, un Accueil de Loisirs Associé à l'École fonctionne sur les temps périscolaires (matin et soir) et accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans issus des écoles de Penne et de Vaour.

Des activités répondant à des critères éducatifs stipulés dans le Projet Pédagogique de la structure ont été mises en place. Ces critères sont garants de la réglementation et de la gestion du budget pédagogique.

## L'Espace de Vie Sociale (EVS), l'ESCALE de la 4C

Suite à la fermeture du Centre Social de Cordes/Vaour en 2016, les habitants et élus du territoire se sont mobilisés pour poursuivre l'action de celui-ci qui contribuait au développement social du territoire, au renforcement des liens sociaux entre les habitants, à l'insertion sociale et à l'autonomie des personnes ainsi qu'à l'exercice de la citoyenneté et de l'égalité entre tous.

Des rencontres publiques ont eu lieu et afin de maintenir un service à la population ainsi qu'une action sociale et une animation locale, la collectivité a décidé de créer et de gérer un EVS, situé dans les anciens locaux du centre social, et auquel sera associé une Maison de Services Au Public (MSAP).

A savoir que le territoire du Cordais et du Causse, dispose déjà d'un EVS dont le porteur de projet est l'association Famille Rurale de Vaour. L'EVS du Causse rayonne sur les communes de Roussayrolles, Penne, St-Michel-de-Vax et Vaour, village dans lequel se situe ses locaux au sein de la maison commune où se trouve aussi une MSAP Communale.

Depuis 2016, le territoire compte **2 EVS et 2 MSAP** à 20 kms l'une de l'autre.

La collectivité veut ainsi favoriser la proximité avec les habitants qui ont construit avec la précédente coordinatrice de la structure Vanessa Chalabi, le 1er projet social et ses orientations d'actions pour 2016 à 2019.

L'agrément arrivant à échéance en 2019, un nouveau processus de consultation, de réflexion et de création avec les usagers, les bénévoles et les partenaires a été mis en place, animé par une équipe d'animation totalement renouvelé en juillet 2019.

Après un travail concerté, les élus de la 4C ont voté le 15 janvier un nouveau projet social proposant des éléments de réflexion et les axes d'actions de l'Espace de Vie Sociale de l'ESCALE de la 4C, pour les quatre années à venir.





## Maison de Service Au Public (MSAP) de la 4C

Soucieuse de réagir à la désertification rurale et à la fragilisation des services publics, la 4C a décidé la création d'une **Maison de Services Au Public (MSAP)**. Créée à destination des habitants, elle a pour objectif d'améliorer l'accès à tous les services ; en proposant **un guichet unique au service de la population**. Cette initiative concerne la population des 19 communes de la 4C.



Dans les MSAP, vous pourrez :

- obtenir des renseignements administratifs de tout ordre et des explications sur le langage administratif et les courriers ;
- être accompagné dans vos démarches, être aidé à l'élaboration suivi de vos dossiers personnels, s'ils sont informatisés et disponibles sur internet ;
- obtenir un rendez-vous confidentiel avec votre animatrice ou avec certains conseillers partenaires. (Assistants sociaux du département et de la MSA, CAPEmploi, Mission Locale...)

Dans les locaux de la MSAP, vous trouverez 4 ordinateurs mis à votre disposition qui vous permettront de réaliser au mieux toutes vos démarches (CV, actualisation Pôle emploi, attestations de droits et prises de rendez-vous à la CAF, courrier officiel...). Si besoin, notre agent d'accueil et de médiation sera à votre écoute pour vous accompagner dans ces démarches. Sur place, vous pourrez également faire des photocopies, des impressions, ou encore scanner des documents.

Contact : 05.63.56.11.98 ou [msap.4c@gmail.com](mailto:msap.4c@gmail.com)

## C'Vital

Créée en 2006, l'association C'Vital a pour devise : « Choisir de Vivre et Vieillir Toujours Au Pais »

Elle a pour objet de promouvoir un meilleur cadre de vie et de services à domicile aux personnes âgées ou handicapées, sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse et au-delà.

Une assistante sociale est salariée de cette association. Elle a pour mission :

- d'aider les personnes âgées qui font le choix de rester vivre chez elles ;
- de monter des projets en lien avec leurs problématiques ;
- de proposer des animations tout au long de l'année.

Tout cela afin de prévenir la dépendance, en leur permettant de continuer à être impliquées dans un réseau social et de rester actrices de leur vie.

Des animations avec les écoles ou des associations locales (Été de Vaour, le Foyer d'activité sociale, les Espaces de Vie Sociale du territoire) sont également proposées par C'Vital.

L'association C'Vital répond donc aux besoins des aînés du territoire en créant des projets en lien avec leurs attentes et les difficultés qu'elles rencontrent. Pour compléter ces actions, C'Vital a mis en place le projet de Maisons de Vie.

La Communauté de Communes accompagne et soutient financièrement les actions de l'association C'VITAL pour les services qu'elle dispense auprès de la population du territoire de la 4C.



Inauguration de la Maison de Vie de MILHARS, 2016

# SERVICE DES ÉCOLES

## Compétences de la 4C

« Investissement et fonctionnement des écoles préélémentaires et élémentaires des communes adhérentes, ce qui englobe aussi la cantine, les transports scolaires (y compris ceux du secondaire) et l'accueil périscolaire ».

### 2013

- Mise en œuvre de la Réforme des Rythmes Scolaires à la rentrée 2013, dans les écoles de Cordes, de Milhars, de Penne et de Vaour. Les horaires des écoles ont été réorganisés sur 4,5 jours par semaine avec  $\frac{3}{4}$  d'heure d'activités sur 4 jours. Des intervenants extérieurs qualifiés assurent des séances de NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) très diverses. Les actions NAP visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, sportives ...

### 2014

- Modification de l'organisation des horaires des nouvelles activités périscolaires (NAP) à la rentrée 2014. La nouvelle organisation est établie à raison de deux fois 1H30 par semaine, permettant un contenu plus approfondi des activités proposées et générant moins de précipitation et de stress pour les enfants.

- Accès au numérique à l'école de Milhars avec l'installation d'une antenne satellite.
- Formation de secourisme aux premiers secours PSC1 des agents des écoles.



### 2015

- Création d'une fresque murale à l'école primaire du Pays Cordais, dirigée par Madame Sylvie LANGLAIS-DALENS, professeur d'arts plastiques.

- Acquisition d'un équipement spécifique pour le maintien en température des repas pour les écoles de Milhars et de Vaour, et acquisition d'une nouvelle chaudière à l'école de Milhars.

### 2016

- Acquisition de nouveaux jeux extérieurs et d'un tapis amortissant, à l'école de Vaour.
- Renouvellement de véhicule pour assurer le transport des repas de l'école de Vaour (Achat d'une Clio d'occasion).
- Changement des fenêtres à l'école de Milhars.



Fresque réalisée à l'école intercommunale du Pays Cordais par les enfants de l'école

### 2017

- Renouvellement du tapis amortissant de la zone de jeux extérieurs de l'école de Cordes.
- Mise aux normes de la classe unique avec sortie de secours et de la salle informatique de l'école de Penne.

### 2018

- Le 1er janvier, l'école de la Vaysse, à Laparroquial, a rejoint les écoles du territoire de la 4C.
- Mise en place de la surveillance de la qualité de l'air dans les écoles de la 4C, conformément à la réglementation.
- Acquisition de brise-soleil sur les fenêtres et baies vitrées pour une meilleure protection contre le soleil et la chaleur, remise en peinture des communs et goudronnage en enrobé de la cour, à l'école de Vaour.
- Câblage informatique à l'école de Milhars et au Jardin d'enfants.
- Remplacement des volets de l'école de Penne.

### 2019

- Équipement des baies vitrées de l'école de Cordes de protections contre le soleil.
- Changement d'un radiateur défectueux à l'école de Laparroquial.
- Recherche de solutions contre le gaspillage alimentaire.
- Recherche de solutions contre le bruit à la cantine (acquisition de feux éducatifs tricolores, étude acoustique à l'école de Vaour et à l'école de Cordes)
- Mise en place de la pause méridienne de 12H00 à 13H30 à l'école de Cordes et à l'école de Vaour pour diminuer le bruit et permettre la gestion d'un temps calme.
- Retour à la semaine de 4 jours d'école à l'école primaire du Pays Cordais, abandon des NAP à la demande des enseignants et des parents d'élèves.



# CUISINE CENTRALE DE FONTBONNE

## Cuisine Centrale de Fontbonne

Depuis sa création en 2013, les élus de la 4C ont souhaité garder et assurer la prise en charge de la gestion de la Restauration Collective dans le cadre de la Cuisine Centrale de Fontbonne, notamment la cantine scolaire des quatre écoles de PENNE-VAOUR, MILHARS et CORDES.



## Historique de la cuisine de Fontbonne :

En 2011, la Communauté de Communes du Causse Nord-Ouest du Tarn, gestionnaire de la cuisine de Fontbonne, entreprend une collaboration avec l'association ADEART (association pour le développement des emplois agricoles ruraux du Tarn).

L'aide de l'association permet de garantir un repas entièrement composé de produits locaux tous les mois puis deux fois par mois

En 2013, la fusion avec la CC de Cordes donne naissance à la Communauté de Communes du Cordais et du Causse. La cuisine de Fontbonne se recentre alors sur la fabrication des repas scolaires des 4 écoles du territoire (Cordes, Milhars, Penne, Vaour) et du Multi Accueil/Jardin d'Enfants (Milhars).

Actuellement la cuisine a constitué un réseau de producteurs locaux. Ils fournissent une partie des denrées alimentaires. En collaboration avec notre diététicienne qui vérifie l'équilibre alimentaire de tous les menus, nous proposons chaque semaine un repas sans viande.

Un collectif de parents d'élèves suit la démarche d'approvisionnement en produits bio (actuellement plus de 20%) et locaux de la cantine. Des réunions avec les élus, la diététicienne, les deux cuisiniers, la gestionnaire et les cantinières permettent d'aborder la qualité des menus, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'approvisionnement.

Environ 230 repas sont préparés tous les jours et livrés le jour même aux écoles en liaison chaude (environ 30 000 repas par an)

## Compétences de la 4C

Actions de développement touristique :

- promotion en faveur du tourisme
- valorisation du terroir, accueil et information des touristes (Office de tourisme)
- promotion et commercialisation de produits locaux



## LES GRANDS MOMENTS DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS CORDAIS AU PAYS DE VAOUR 2013-2019

### 1er janvier 2013

Création de l'Office de Tourisme du Pays Cordais au Pays de Vaour, issu de la fusion de l'Office Municipal de Tourisme de Cordes sur Ciel et de l'Office de Tourisme associatif du Pays de Vaour.

Cette année l'inauguration des nouveaux locaux du siège social de l'Office de Tourisme à Cordes sur Ciel a eu lieu.

### 2014

C'est l'année de reprise par l'Office de Tourisme du Domaine du Garissou - camping et piscine publique communautaires.

C'est également l'année où Cordes sur Ciel a été élue "Village Préféré des Français".

2014 a aussi vu la rénovation du local d'accueil et agence postale de Milhars ; fin 2014, l'agence postale de Cordes sur Ciel a été confiée à l'Office de Tourisme ; un travail important a été mené entre élus, socioprofessionnels et permanents de l'Office, pour établir un diagnostic touristique, une stratégie de développement touristique et un plan d'actions concerté.

### 2015

Premier classement de l'Office de Tourisme en catégorie II tout d'abord et passage de la certification "Qualité Tourisme".

### 2016

Classement de l'Office de Tourisme en catégorie I (la catégorie la plus haute pour les offices de tourisme) - classement obtenu pour les bureaux d'accueil de Cordes sur Ciel et de Penne.

### 2017

En fin d'année, déménagement du Bureau d'Information Touristique / Agence Postale Communale de Penne dans de nouveaux locaux, rénovés.

### 2018

Signature du nouveau contrat "Grand Site Occitanie Cordes sur Ciel et Cités Médiévales".

### 2019

L'Office de Tourisme a repassé la certification "Qualité Tourisme" et lancement d'une application jeux à l'attention des familles (cadre PETR).

Un groupe de travail composé d'élus, socio-professionnels et permanents de l'Office, ont œuvré à la réactualisation du diagnostic touristique de 2014, à une nouvelle stratégie de développement touristique, un nouveau plan d'actions et une orientation stratégique marketing.





# ÉQUIPEMENTS CULTURELS

## Sont d'intérêt communautaire, au titre de la politique Culturelle et Sportive :

- Le soutien à l'animation et au développement des associations sportives et culturelles ouvertes à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes et inscrites dans l'intérêt communautaire :

### - Équipements culturels :

- \* la Médiathèque du Pays Cordais
- \* la Médiathèque Noël Richard de Vaour
- \* l'ensemble immobilier dénommé «théâtre du Colombier»

### - Équipements sportifs :

- \* le terrain de Foot de VAOUR
- \* le terrain de Rugby de BOURNAZEL
- \* le Tennis de PENNE

## Le Théâtre Le Colombier- Les Cabannes

Tout au long des 6 dernières années, l'Association qui gère le Colombier a mené de très nombreuses actions de diverses natures : accueil de compagnies, accueil de public, partenariats avec les écoles du territoire, le collège, la médiathèque, le GMEA, le Conservatoire d'Art dramatique de Région, mises à disposition gratuites ou rémunérées.

La diversité des accueils en résidence et des spectacles programmés reflète parfaitement la volonté d'éclectisme et d'ouverture tous azimuts de l'Association : théâtre gestuel, cabaret, musiques du monde, jonglage, chanson, arts de la rue, théâtre musical, stages de formation en théâtre ou musique, etc.

## Médiathèque du Pays Cordais

Dirigée et animée par Paul Sanda et Raphaël de Surtis, la Médiathèque de Pays Cordais est des hauts lieux de la culture sur notre territoire. Le fait que ses deux salariés dirigent également une maison d'édition n'y est certainement pas étranger. C'est notamment grâce à leur réseau d'amis écrivains que s'est tenu pendant 10 ans à Cordes le Festival international de Poésie Contemporaine.

De 17 à 20 000 prêts de documents chaque année : ces chiffres parlent d'eux-mêmes et témoignent de l'appétit de lecture et de découvertes qui anime aussi bien les très jeunes lecteurs que les adultes.

A côté des livres et des BD, les adhérents de la médiathèque peuvent trouver des Dvd, et notamment des films, dans les malles thématiques de la Bibliothèque Départementale du Tarn, lesquelles connaissent un vif succès.

Raphaël de Surtis anime par ailleurs la Bibliothèque de l'école intercommunale du Pays Cordais qui possède un fonds propre d'ouvrages et de documents dans lequel viennent régulièrement puiser élèves et enseignants.

## Médiathèque Noël Richard

Animée par Catherine Samuel, la Médiathèque Noël Richard est l'un des maillons essentiels du maintien de la vie dans les communes de Penne, Vaour, Saint Michel de Vax, Roussayrolles et Milhars. Lieu de rencontre et d'animation, la médiathèque compte 185 adhérents qui la fréquentent de façon assidue. Par ailleurs, Catherine Samuel se déplace régulièrement au jardin d'enfants de Milhars et dans les écoles de Penne et Vaour, de façon à ce que les enfants de ces communes aient les mêmes possibilités d'accès au livre qu'à l'école intercommunale du Pays Cordais.



## 2013

- La nouvelle Communauté de Communes du Cordais et du Causse a finalisé les travaux de couverture du court du Tennis de PENNE, initialement portés par la Communauté de Communes du Causse Nord-Ouest du Tarn.
- Une pompe à chaleur réversible a été installée à la crèche La Coccinelle située à LES CABANNES, dans un bâtiment construit par l'ancienne communauté de communes du Pays Cordais.
- Inauguration de l'Office de Tourisme de CORDES (Maison GAUGIRAN).

**Dès 2014**, le bureau de l'office de tourisme et de l'agence postale (APC) de MILHARS a bénéficié de travaux de rénovation pour un meilleur accueil des usagers et de meilleures conditions de travail pour les hôtes d'accueil.

**En 2015**, la Communauté de Communes a engagé l'aménagement de l'Office de Tourisme-Agence Postale de PENNE au rez-de-chaussée de la « Maison RAINGEARD ». Ce nouvel espace permet un accueil beaucoup plus convivial des usagers et des touristes et a également amélioré les conditions de travail du personnel d'accueil.

**Entre 2016 et 2018**, le Théâtre du Colombier a été équipé d'un nouvel équipement audio pour la sonorisation du théâtre et a bénéficié de travaux visant à rénover l'isolation thermique globale de la structure (chaudière dernière génération, changement des huisseries, isolation par l'intérieur) pour améliorer les conditions d'accueil des spectateurs et les artistes en résidence.

La salle de spectacle a également pu être équipée techniquement pour les séances de cinéma (mise en place d'un grand écran automatique) et offrir ainsi aux cinéphiles de belles soirées de projection cinématographique.

Depuis son ouverture **en 2016**, chaque année la 4C s'est employée à équiper les locaux de la MSAP de Les Cabannes avec du matériel bureautique et informatique performant, afin de satisfaire la demande de plus en plus importante des usagers dans ce domaine.

**En 2019**, le siège social de la 4C, a fait l'objet d'importants travaux de restructuration nécessaires, avec la création de bureaux complémentaires pour les personnels et d'une salle de réunion équipée d'un vidéoprojecteur pour les besoins des réunions du Conseil Communautaire.

Enfin, le projet de construction des vestiaires du terrain de rugby de BOURNAZEL devrait commencer dès le printemps **2020**.

**Chaque année, entre 2013 et 2019**, en collaboration avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, une opération annuelle d'entretien du balisage et de la signalisation des chemins de randonnée du territoire de la 4C a pu être menée.

Ce travail a été possible grâce aux signalements faits par les randonneurs via le réseau sentinelle « SURICATE ».

Durant toutes ces années, la 4C s'est appliquée à entretenir annuellement les équipements de **la base de loisirs du Garissou**, afin de maintenir et d'améliorer le confort et les conditions d'accueil des vacanciers sur toute la période estivale.

**En 2018**, le conseil communautaire a souhaité étudier la possibilité de céder le Domaine du Garissou à un acquéreur professionnel spécialisé dans le camping de plein air.

Des contacts fructueux ont été pris avec le Groupe HUTTOPIA et en **janvier 2020**, le conseil communautaire a décidé de lui vendre le Domaine du Garissou. Cette société holding regroupe « des entreprises spécialisées dans la conception, l'aménagement et l'exploitation de campings nature et de villages forestiers situés dans des espaces naturels préservés ». Elle opère dans le domaine de l'écotourisme en France, en Europe, au Canada, aux Etats-Unis et en Chine. Son concept est de proposer une nouvelle offre de vacances alliant confort et nature.

Complémentaire à cette cession du Domaine du Garissou, les élus du conseil communautaire ont pu négocier et signer avec le futur acquéreur une convention d'une durée de 10 ans renouvelable, permettant la continuité de l'accueil et de l'accès à l'espace aquatique. Cela concerne les enfants des écoles primaires de la 4C et le public ne résidant pas sur le camping du Garissou, chaque année entre le 15 juin et le 31 août.

## **PLUi, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : un projet d'aménagement et de développement concerté et commun aux 19 communes de la 4C.**

Le PLUi a été prescrit par le conseil communautaire, le 10 octobre 2018. Le processus d'élaboration a été engagé en juin 2019, après validation du choix des bureaux d'études le 4 juin 2019 :

**Elaboration du PLUi** : Atelier-ATU, accompagné par Nymphalis (étude environnementale) et Urbactis (information géographique).

**Elaboration du diagnostic foncier, rural et agricole** : chambre d'agriculture du Tarn.

La phase de diagnostic a été engagée en juillet 2019. Le bureau d'études Atelier-ATU a rencontré les communes en fin octobre - début novembre 2019.

4 réunions ont été de plus organisées à Vaour, Saint-Marcel-Campes, Le Riols et Livers-Cazelles en mi-novembre 2019 pour sensibiliser et informer les conseils municipaux.

La chambre d'agriculture du Tarn a organisé 5 réunions avec les agriculteurs début octobre 2019 à Milhars, Vaour, Saint-Martin-Laguépie et Les Cabannes.

3 ateliers avec buffet ont eu lieu dans les communes de Vaour, Livers-Cazelles et Saint-Martin-Laguépie. Ces ateliers ont réuni agriculteurs et élus communaux.

La chambre d'agriculture a poursuivi son travail d'enquête, commencé en réunion, par des entretiens particuliers. Au total, 70 % de la surface agricole de la 4C ont été enquêtés.

**Le comité de pilotage** s'est réuni le 6 février 2020. Le diagnostic foncier, rural et agricole a été présenté le matin en présence d'agriculteurs ayant participé aux réunions. Un point a été fait l'après-midi par le bureau d'études Atelier-ATU sur le diagnostic socio-économique.

Une réunion du comité de pilotage est prévue le 28 février 2020 pour la présentation du diagnostic par Atelier-ATU.

**La commission Voirie de la 4C**, composée de 19 élus municipaux de chaque commune membre, travaille en totale concertation à la mise en œuvre du programme annuel de la Voirie.

Les 19 communes de la 4C engagent tous les ans des travaux de réfection de voirie. Bien que la compétence soit aujourd'hui intercommunale, chaque commune reste « maîtresse » des travaux qu'elle souhaite voir engagés et des priorités qu'elle donne à ses chantiers.

**Durant les sept dernières années (2013-2019)**, les 19 communes de la 4C ont investi 3 603 837 euros sur leurs voies communales.

Pour la réalisation de ces travaux, le Département a octroyé à la 4C, une subvention de 1 023 805 euros, soit, en moyenne annuelle, 514 833 euros de travaux et 146 258 euros d'aide du département sur la voirie dite d'intérêt local (FAVIL).

La communauté de communes compte pratiquement 340 km de voies à entretenir. Elle aura pour objet de permettre aux communes d'intervenir également sur les portions de routes départementales, en relais du Service des Routes du Département, lors des fortes périodes neigeuses.





## Mise en place d'un Agenda 21

L'Agenda 21 est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle du territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, administrations, réseaux de l'éducation, etc. C'est un programme qui permet de traiter les aspects économiques, sociaux/culturels et environnementaux sur le territoire.

## Mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial

La Région Occitanie s'est donnée pour objectif de devenir la première région à Energie Positive d'ici 2050, ce qui implique de diviser par 2 la consommation d'énergie par habitant et de multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables. D'autre part, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a été labellisé Territoire à Energie Positive en 2015 par le Ministère de L'Environnement.

La collectivité a lancé un PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial, d'une durée de 6 ans, qui définit des objectifs stratégiques et opérationnels avec l'ensemble des acteurs locaux, et permet la mise en place d'un programme d'actions concrètes.

## Sensibilisation au tri sélectif des déchets

Les résultats sont encourageants ; en effet, aujourd'hui plus de 26% des déchets ménagers sont valorisés c'est à dire détournés de l'enfouissement pour être recyclées par des filières agréées. Mais les erreurs de tri coûtent cher (environ 6000€ par an) ; en effet, une erreur de tri génère pour la collectivité des coûts de traitement deux fois plus élevés, coûts qui se répercutent sur la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Actuellement, le taux de refus, c'est à dire le pourcentage d'emballages non recyclables qui se retrouvent dans les bacs jaunes est de 16%. Retrouvez les consignes de tri sur <https://www.trifyl.fr/les-consignes-de-tri>

## Mobilité

En 2013, une stagiaire de l'Université Champollion a été recrutée afin de mener une étude sur la mobilité dans et hors territoire de la 4C. Plusieurs actions ont été mises en place, en voici deux :

- Première implantation de Rezo Pouce dans le Tarn : système d'autostop sécurisé

Un service gratuit, avec 38 « Arrêts sur le Pouce », destiné à la pratique de l'autostop sécurisé sur toutes les communes de la 4C. Pas besoin de prise de rendez-vous, il suffit de tendre le pouce sous un « Arrêt sur le Pouce » !

Un moyen de se déplacer, de partager un trajet, de rencontrer ces voisins !

L'inscription est gratuite, rendez-vous directement sur [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr).

- Mise en régie du transport à la demande (TAD) « En Avant Simone » !

Le 1er janvier 2019, la 4C a lancé « EN AVANT SIMONE », un dispositif de transport à la demande, qui favorise une mobilité durable en milieu rural. "En avant SIMONE " signifie : Service Intercommunal de Mobilité en Navette Eco responsable, une navette à destination des centres bourgs, via un transport collectif. C'est un moyen économique et pratique de se déplacer pour effectuer ses démarches administratives (MSAP, banque, poste, ...), accéder aux soins de santé (médecin, dentiste, pharmacie...), faire ses courses, aller au marché, rejoindre la ligne de bus 707 liO Tarn qui relie Milhars à Albi, accéder aux activités culturelles et sociales : médiathèque, EVS (Espace de Vie Sociale), ... et bien d'autres choses encore !

C'est un service intercommunal ouvert à TOUS, sans condition de ressource, au même tarif que liO Occitanie soit 2€ l'aller - 4€ l'aller/retour

Renseignements, réservations : **06.45.04.92.43**

REZO  
POUCE



## Participation à la collecte de bâches agricoles

Chaque année, la collectivité participe techniquement et financièrement à la collecte des bâches plastiques agricoles en partenariat avec la FDCUMA.



## SPANC

Protection et mise en valeur de l'environnement :  
Assainissement non collectif : Mise en place d'un service public intercommunal d'assainissement non collectif (SPANC) depuis le 1er janvier 2019.

Sur prise de rendez-vous, un technicien SPANC de la 4C vous accompagne et vous conseille sur le dispositif d'assainissement individuel que vous souhaitez mettre en place sur votre habitation au regard de la réglementation en vigueur et procède ensuite au contrôle de son bon fonctionnement.

Dans le cadre d'une vente immobilière, il doit également établir un diagnostic de bon fonctionnement de votre installation, document obligatoire, devant être fourni à votre notaire.

Enfin, le technicien procède également aux contrôles de bon fonctionnement des assainissements non collectifs des habitations des 19 communes du territoire selon un calendrier annuel prévisionnel.

## Collecte des pneus usagés auprès des agriculteurs

Pendant plus de 40 ans, l'agriculture a servi d'exutoire pour les fabricants de pneus, en les utilisant comme poids sur les bâches d'ensilage. La modification des pratiques agricoles a délaissé une part importante de ces gisements. Face à la difficulté à laquelle se retrouvent confrontés les agriculteurs, la collectivité, bien que non compétente pour la gestion de ce type de déchet, a décidé d'accompagner logistiquement et financièrement le secteur agricole dans ce projet. Cette opération s'est déroulée sur 27 exploitations agricoles, plus de 5 000 pneus ont été collectés, ce qui représente plus de 60 tonnes de pneus éliminés

La 4C, qui a participé activement au comité de pilotage constitué de la FDCUMA, du CPIE, de la Chambre de l'Agriculture et des collectivités territoriales, a été désignée, de par l'avancée de son projet, « site pilote » pour mener à bien cette première opération départementale.

## Alternatives aux produits phytosanitaires

Comme le prévoit la réglementation, la collectivité a mis en œuvre des alternatives à l'utilisation des pesticides afin de préserver et d'améliorer la qualité environnementale de notre territoire mais aussi la santé du personnel qui manipulent ces produits. Les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés sur l'ensemble des sites : écoles, crèches, médiathèques, théâtre, base de loisirs du Garissou, offices de tourisme, terrains de sport, ...



## Mise en place et gestion du Service Public intercommunal DECI (Défense extérieure contre l'incendie) depuis le 1er janvier 2019.

La communauté de communes a fait le choix de mettre en place un service intercommunal de défense contre l'incendie et s'est équipé du matériel nécessaire pour effectuer les contrôles des Points d'Eau Incendie (P.E.I) sur chacune des 19 communes. Un agent technique de la 4C est en charge de ce service et planifie annuellement les contrôles sur les communes en apportant un soutien logistique aux Maires pour la gestion et/ou le remplacement de ces équipements.

## La collecte du verre

La collecte du verre se modernise : accessibilité pour tous !

Conformément à la réglementation sur la mise en accessibilité des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite, de nouveaux conteneurs à verre sont progressivement implantés sur le territoire. Ces conteneurs sont dotés d'orifices de chargement accessibles aux personnes en fauteuil roulant, aux enfants et aux personnes âgées.

Concernant le verre, chaque habitant du territoire consomme 54 kg d'emballages en verre par an, contre une moyenne départementale de 33kg. Alors, bravo !

## Action Stoppub

Les boîtes aux lettres regorgent de prospectus, de publicités ou de journaux gratuits. Ces courriers non adressés correspondent en moyenne à 40kg par foyer et par an. Le coût de la collecte et du traitement est à la charge de la collectivité locale donc du contribuable. La 4C distribue des autocollants STOPPUB signifiant le refus de recevoir des imprimés publicitaires et des journaux gratuits sans adresse. Les publications des collectivités locales (mairie, communauté de communes, conseil départemental, ...) ne sont pas concernées.

## Mise en place de récup-piles

Les mairies, commerces, structures médicales ont été équipées de récupérateurs de piles usagées. Pour rappel, les piles contiennent des métaux lourds, extrêmement polluants pour l'environnement et ne doivent en aucun cas être jetées dans les conteneurs d'ordures ménagères ou de tri sélectif.

## Eco gobelets

Dans une logique de réduction et de prévention des déchets, la 4C permet aux organisateurs d'événements festifs, culturels et/ou sportifs, de contribuer au respect de l'environnement. Afin d'accompagner matériellement les associations et collectivités dans la mise en œuvre de cette démarche, la 4C a fait l'acquisition de 400 gobelets réutilisables, qu'elle met à disposition gracieusement, sous certaines conditions (consignes obligatoires, convention, lavage et séchage...).

## Collecte des épaves

Afin de combattre les nuisances environnementales et esthétiques provoquées par les épaves de type carcasses de voiture, tracteurs, motos, engins agricoles..., la 4C organise chaque année une collecte gratuite pour les administrés.

## Aménagement numérique

Étude, réalisation et gestion du réseau d'initiative publique.

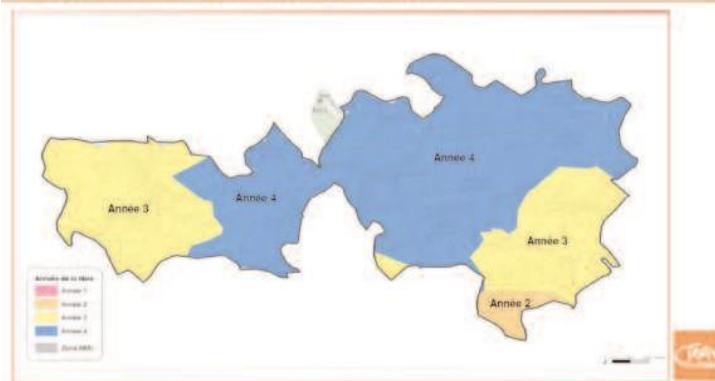
« De septembre à novembre 2019, SFR FTTH et l'équipe TARN FIBRE ont fait le tour du Département, à la rencontre des Élus pour présenter le cadre de la Délégation de service public, les modalités et le calendrier de déploiement de la fibre FTTH sur le territoire Tarnais.

Sur le Département, durant les quatre prochaines années, plus de 138 000 prises FTTH seront construites. Supprimer la fracture numérique est un enjeu majeur d'attractivité et d'égalité territoriale. »



Cette présentation a été faite aux élus de la 4C, le 5 Novembre 2019 par Monsieur Christophe RAMON, Président du Département aux côtés des responsables de TARN FIBRE et SFR FTTH.

Évolution du déploiement par année.





## Mise en régie du service de collecte des déchets

Depuis le 1er janvier 2014, la Communauté de Communes assure en régie la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sur l'ensemble des 19 communes de la 4C.

Munie de deux bennes à ordures ménagères, la collectivité assure cette prestation de collecte avec 4 agents des services techniques. Le service en régie permet d'optimiser les circuits de collecte, d'avoir un service de meilleure qualité, de créer des emplois sur le territoire et de diminuer les coûts de fonctionnement du service.

## Uniformisation du système de taxation / taux unique

En 2014, le mode de financement du service public d'élimination des déchets ménagers a été unifié sur l'ensemble du territoire de la 4C, c'est la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères), taxe additionnelle à la Taxe Foncière sur les propriétés bâties, qui a été adoptée par le conseil communautaire. Comme le précise la loi, un taux unique a été voté en fonction du service rendu : quel que soit leur lieu de résidence, les habitants du territoire qui bénéficient d'un même service (fréquence et mode de collecte identique) se voient appliquer un même taux.

## Construction des ateliers techniques de la 4C

En 2019, la collectivité s'est doté d'un nouveau bâtiment : les ateliers techniques permettant de répondre aux besoins des services, regroupant des garages pour parquer l'ensemble des véhicules intercommunaux (bennes à ordures ménagères, véhicules de transport des repas scolaires, minibus, etc.), d'un atelier (mécanique, réalisation de peintures, travaux de réfection, de menuiseries, soudure.....), d'un local de stockage pour le matériel « espaces verts », l'outillage, etc. et des vestiaires et sanitaires pour les agents.



## Mise en place de la recommandation R437

La recommandation R437 de la Caisse Nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés relative à la collecte des déchets ménagers et assimilés, demande impérativement de prendre en compte, dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels, diverses mesures de prévention, et notamment : la suppression du recours à la marche arrière, l'interdiction de la collecte et la mise en place de zones de demi-tour évitant les marches arrière.

## Dotation d'une devanture pour la 4C

En 2017, la collectivité s'est dotée d'une devanture sur la façade du bâtiment accueillant le siège administratif de la 4C, la Maison de Services Au Public (L'Escale) et l'Espace de Vie Sociale, situé « 33, promenade de l'Autan à Les Cabannes ».

## Travaux divers

Les services techniques assurent l'entretien des bâtiments et des espaces verts des écoles, crèches, centre aéré, cuisine centrale, théâtre, terrain de foot et rugby, médiathèques, offices de tourisme du territoire.



# LA 4C : UN TERRITOIRE, 19 COMMUNES

La 4C est composée de 19 communes, chacune d'entre elles étant représentée au sein du conseil communautaire, par son maire et par un ou plusieurs autres élus, adjoints au maire ou conseillers municipaux.

Le **conseil communautaire** est l'organe délibérant de la Communauté de Communes. Il règle, par ses délibérations, les affaires qui relèvent des compétences de la 4C. Notamment, il vote le budget et d'éventuelles délégations de gestion de service public.

Le président, élu au scrutin secret, est assisté de 6 vice-présidents, auxquels il donne délégation d'une partie de ses fonctions. Avec 3 autres élus, responsables de commissions, ils forment le **bureau** qui se réunit régulièrement pour préparer les délibérations du Conseil communautaire. Chacun des membres du bureau est en charge d'un secteur particulier et est, à ce titre, chargé d'appliquer les décisions du Conseil communautaire.

Ci-dessous, les **19 communes et leurs maires durant la dernière mandature (2014 -2020)**



**Bournazel**

Maire : Claude LAURENT



**Cordes-sur-Ciel**

Maire : Paul QUILES



**Labarthe-Bleys**

Maire : Colette BOUYSSOU



**Lacapelle-Ségalar**

Maire : Gérard TERRISSOL,  
puis Frédéric ICHARD



**Laparrouquial**

Maire : Simon COUSIN



**Le Riols**

Maire : Bernard LARROQUE



**Les Cabannes**

Maire : Patrick LAVAGNE



**Livers-Cazelles**

Maire : Denis DONNADIEU

## LA 4C : UN TERRITOIRE - 19 COMMUNES



**Marnaves**

Maire : Sabine OURLIAC



**Milhars**

Maire : Pierre PAILLAS



**Mouzieys-Panens**

Maire : Claude BLANC



**Penne**

Maire : Jean-Luc KRETZ



**Roussayrolles**

Maire : Jean-David ROOCKX



**Saint-Marcel-Campes**

Maire : Jean-Pierre MARTEAU  
puis Edouard RIVIERE



**Saint-Martin-Laguépie**

Maire : Armand CECCARELLI



**Saint-Michel-de-Vax**

Maire : Jacques MAFFRE



**Souel**

Maire : Frank SEBAK



**Vaour**

Maire : Pascal SORIN



**Vindrac-Alayrac**

Maire : Régine BESSOU